

## Conditions Générales de Vente (CGV)

### Article 1 : Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre **Lingua Academy** et ses clients (personnes physiques ou morales) dans le cadre des formations proposées par le centre. Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV.

### Article 2 : Inscription

L'inscription à une formation s'effectue via email ou par téléphone. Elle devient définitive à réception du programme, de la convention de formation et du devis dûment complétés et signés. Dans le cas d'une prise en charge, l'inscription sera validée à réception de l'accord de prise en charge par l'un des organismes de financement. Dans tous les cas, un accusé de réception sera envoyé par email confirmant l'inscription.

Si des prérequis sont précisés sur le programme de formation, ils doivent être vérifiés par l'organisme de formation avant d'accepter l'inscription.

### Article 3 : Tarifs

Les prix des formations sont indiqués en euros, toutes taxes comprises (TTC), et sont ceux en vigueur au jour de l'inscription. **Lingua Academy** se réserve le droit de modifier les tarifs à tout moment, mais les formations commandées seront facturées sur la base des tarifs en vigueur au moment de la validation de l'inscription.

### Article 4 : Modalités de paiement

Le paiement des formations s'effectue uniquement par virement bancaire. Le paiement doit être effectué intégralement avant le début de la formation, sauf accord préalable. En cas de non-paiement à l'échéance, **Lingua Academy** se réserve le droit de refuser l'accès à la formation. En cas de prise en charge par un organisme de financement, aucune avance ne sera demandée au stagiaire ou à l'entreprise. Le règlement s'effectuera en fin de formation.

En cas de règlement partiel ou de non règlement par l'OPCO du client, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client.

### Article 5 : Retard de paiement

Conformément aux dispositions de l'article L 441-6 du Code de commerce, le délai de paiement des sommes échues ne peut dépasser les trente jours « fin de mois » à compter de la date d'émission de la facture.

Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture générera des pénalités de retard exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture au taux d'intérêt légal appliqué par la Banque Centrale Européenne majoré de 10 points de pourcentage, qui ne peut toutefois être inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement, conformément aux dispositions de l'article D 441-5 du Code du Commerce.

## Article 6 : Annulation et report

### 6.1. Annulation par le client :

Toute annulation doit être notifiée par écrit (email ou courrier recommandé à l'adresse du centre). Si l'annulation intervient :

- Plus de 15 jours avant le début de la formation : remboursement intégral.
- Entre 7 et 15 jours avant le début de la formation : remboursement à hauteur de 50%.
- Moins de 7 jours avant le début de la formation : aucun remboursement, sauf cas de force majeure.

### 6.2. Annulation par Lingua Academy :

**Lingua Academy** se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation en cas de force majeure ou si le nombre de participants est insuffisant. Dans ce cas, les participants seront intégralement remboursés ou une nouvelle date de formation sera proposée.

## Article 7 : Absence du stagiaire

Le stagiaire s'engage à informer **Lingua Academy** de toute absence au minimum **2 jours ouvrés** avant le début du cours ou de la journée concernée. Les absences non justifiées ou prévenues trop tardivement ne donneront droit à aucun remboursement ni report de la formation.

## Article 8 : Droit de rétractation

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, les clients disposent d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la signature du contrat de formation. En cas d'exercice de ce droit, **Lingua Academy** procédera au remboursement des sommes versées dans un délai de 14 jours.

## Article 9 : Déroulement de la formation

Les formations se déroulent aux dates, horaires et lieux précisés lors de l'inscription. **Lingua Academy** met tout en œuvre pour assurer la qualité des formations et la satisfaction des participants. Le centre se réserve toutefois le droit de modifier le contenu, les formateurs ou les modalités pratiques en cas de besoin, tout en respectant l'objectif pédagogique initial. Des modifications sur les dates et les heures peuvent également avoir lieu sur demande préalable du stagiaire AVANT le début de la formation par écrit (e-mail ou courrier).

## Article 10 : Propriété intellectuelle

Les supports pédagogiques remis aux participants pendant les formations sont protégés par des droits d'auteur. Toute reproduction, diffusion ou exploitation, même partielle, des contenus sans l'accord écrit de **Lingua Academy** est strictement interdite.

### Article 11 : Responsabilité

**Lingua Academy** s'engage à fournir une prestation conforme à la description des formations. Cependant, elle ne saurait être tenue responsable en cas de force majeure ou d'un événement indépendant de sa volonté empêchant le bon déroulement de la formation.

Dans l'hypothèse où la formation tant en présentiel qu'en distanciel se déroulerait chez le client, il appartient à ce dernier de vérifier le bon fonctionnement de l'environnement technique des outils utilisés dans le cadre de la formation. Dans cette hypothèse, **Lingua Academy** ne sera pas responsable d'un quelconque dysfonctionnement.

Nous insistons sur la nécessité du respect des compétences et/ou expériences requises qui permettent de profiter pleinement des formations dispensées.

### Article 12 : Confidentialité et protection des données

Les informations recueillies lors de l'inscription sont traitées dans le respect des lois relatives à la protection des données personnelles (RGPD). Les données collectées ne seront utilisées qu'à des fins administratives et pédagogiques, et ne seront pas communiquées à des tiers sans le consentement du client.

### Article 13 : Litiges – médiation de la sommation

En cas de litige entre le Client et l'entreprise, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le Client adressera une réclamation écrite auprès du professionnel ou, le cas échéant, auprès du Service Relations Clientèle du professionnel). A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Client consommateur au sens de l'article L.133-4 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir :  
La Société Médiation Professionnelle

[www.mediateur-consommation-smp.fr](http://www.mediateur-consommation-smp.fr), 24 rue Albert de Mun - 33000 Bordeaux.



**SOCIÉTÉ MÉDIATION PROFESSIONNELLE  
MÉDIATION DE LA CONSOMMATION**

Pour tout litige de la consommation qui n'a pas trouvé de solution directement auprès du professionnel, le consommateur peut saisir le médiateur de la consommation :

- en flashant le QR-Code avec son smartphone
- sur notre site [www.mediateur-consommation-smp.fr](http://www.mediateur-consommation-smp.fr)
- par courrier : Société de la Médiation Professionnelle - Médiateur de la consommation, 24 rue Albert de Mun 33000 Bordeaux

<https://mediateur-consommation-smp.fr>

SCAN ME